

Des questions sur les vaccins contre la COVID-19?

**Voici quelques
réponses.**



Les vaccins contre la COVID-19 sont sécuritaires, efficaces et constituent le meilleur moyen de vous protéger, ainsi que vos proches et votre communauté, contre la propagation de cette maladie mortelle. La majorité des Ontariens sont maintenant complètement vaccinés. Il s'agit d'une excellente nouvelle qui a permis aux Ontariens de reprendre en toute sécurité les activités qui leur manquaient.

Nous encourageons vivement tous les Ontariens admissibles à recevoir leur première et leur deuxième dose dès que possible. Il est normal de se poser des questions sur les vaccins contre la COVID-19. Voici donc les réponses à certaines des questions les plus fréquemment posées, afin de vous aider à prendre une décision éclairée sur le vaccin contre la COVID-19.

Comment fonctionnent les vaccins contre la COVID-19?

Tous les vaccins proposés en Ontario offrent une forte protection contre la COVID-19 et ses variants, y compris le variant Delta. Les vaccins indiquent à votre organisme de commencer à produire des anticorps qui combattront le véritable virus si vous y êtes exposé. Cela peut réduire votre risque de contracter la COVID-19 et rendre vos symptômes plus légers si vous l'attrapez.

Pourquoi devrais-je me faire vacciner contre la COVID-19?

Le variant Delta continue d'être la souche dominante en Ontario, l'évolution des données montrant qu'il est plus de deux fois plus transmissible que les variants précédents et qu'il est plus susceptible de provoquer des formes graves de la maladie, notamment une augmentation des hospitalisations et des admissions aux soins intensifs chez les personnes infectées. Pour garantir une protection maximale contre la COVID-19 et le variant Delta, vous devez vous faire vacciner dès que possible.

J'ai déjà eu la COVID-19 et j'ai guéri. Dois-je quand même me faire vacciner?

Oui, vous devez quand même vous faire vacciner. Il est important que la majorité de la population se fasse vacciner afin d'arrêter la propagation du virus.

Même si vous vous êtes remis de la COVID-19, vous n'êtes pas immunisé et vous pouvez toujours contracter le virus, être contagieux sans présenter de symptômes et le transmettre à d'autres personnes de votre communauté qui ne sont pas encore vaccinées. Avec la propagation de nouveaux variants, dont le variant Delta hautement transmissible, il est important que vous vous fassiez vacciner pour vous protéger, vous et votre entourage, contre une forme grave de la maladie, une hospitalisation et la mort.

Quel vaccin puis-je recevoir en toute sécurité pour ma deuxième dose?

Si vous avez reçu le vaccin Moderna ou Pfizer pour votre première dose, vous pouvez recevoir Moderna ou Pfizer en toute sécurité pour votre deuxième dose au moins 28 jours après votre première dose. Si vous avez reçu le vaccin AstraZeneca pour votre première dose, vous pouvez prendre sans risque Moderna, Pfizer ou AstraZeneca au moins huit semaines après votre première dose et fournir un consentement éclairé.

Consultez le [Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19](#) sur le site du ministère de la Santé de l'Ontario pour plus d'information.

Les vaccins contre la COVID-19 sont-ils sécuritaires?

Oui. Seuls les vaccins que Santé Canada a approuvés et jugés sûrs et efficaces seront administrés en Ontario.

Santé Canada possède l'un des systèmes d'examen scientifique les plus rigoureux au monde. Santé Canada n'approuve un vaccin que s'il est sûr et efficace, s'il répond aux normes de fabrication et si les avantages de la vaccination l'emportent sur les risques.

[Pour en savoir plus sur les vaccins, consultez le site Web de Santé Canada.](#)

Devrais-je m'inquiéter d'un vaccin qui a été mis au point si rapidement?

Non. Seuls les vaccins que Santé Canada a approuvés et jugés sécuritaires et efficaces seront administrés en Ontario.

Ces vaccins ont été mis au point plus rapidement que d'autres vaccins grâce à des niveaux de collaboration et de financement jamais vus auparavant, investis dans cet effort à travers le monde.

La technologie derrière les vaccins existe depuis plus de 10 ans et a déjà été utilisée chez des modèles animaux pour

l'influenza, le virus Zika, le virus de la rage, le cytomégalovirus (CMV) et d'autres virus. Comme cette technologie avancée existait déjà, les scientifiques ont pu travailler rapidement.

Quel a été le processus d'approbation du vaccin?

Des ressources considérables ont été consacrées dans le monde entier à la mise au point des vaccins contre la COVID-19, ce qui a permis de faire avancer le processus d'approbation des vaccins de manière efficace et effective. Cela passe par l'adaptation des programmes de recherche existants, la collaboration internationale entre les scientifiques et les gouvernements, l'augmentation du financement dédié, le recrutement rapide de participants aux essais cliniques et la mise en place rapide d'essais cliniques pour démontrer l'efficacité du vaccin. Les meilleurs scientifiques indépendants du Canada ont examiné en détail toutes les données avant d'approuver les vaccins comme étant sécuritaires et efficaces pour les Canadiens. Toutes les mesures de sécurité ont été respectées lors de l'approbation de ces vaccins.

Consultez le [processus d'approbation et sécurité du vaccin contre la COVID-19](#) du ministère de la Santé pour de plus amples informations.

Le vaccin à ARNm est nouveau et n'a jamais été utilisé auparavant. On n'en sait pas assez sur son fonctionnement.

La technologie de l'ARNm n'est pas nouvelle. Les chercheurs étudient et travaillent sur les vaccins à ARNm depuis plus de 10 ans. C'est pourquoi la technologie de l'ARNm a pu être utilisée rapidement pour mettre au point le vaccin contre la COVID-19.

Les vaccins à ARNm n'utilisent pas de virus vivant pour déclencher une réponse immunitaire. Au lieu de cela, ils apprennent

à vos cellules à fabriquer une protéine qui déclenchera votre réponse immunitaire pour produire des anticorps afin de combattre l'infection si le véritable virus pénètre dans votre corps.

[Pour en savoir plus sur les vaccins à ARNm contre la COVID-19, consultez le site Web de Santé Canada.](#)

Aurai-je des effets secondaires?

Comme les médicaments et les autres vaccins, les vaccins contre la COVID-19 peuvent provoquer des effets secondaires. La plupart des effets secondaires sont légers et disparaissent quelques jours après la vaccination. Les effets secondaires les plus courants sont une douleur au point d'injection sur votre bras, un peu de fatigue, des frissons ou un léger mal de tête.

Ces types d'effets secondaires sont attendus et indiquent simplement que le vaccin fonctionne pour produire une protection.

Comme pour tous les médicaments et vaccins, les réactions allergiques sont rares, mais peuvent survenir après l'administration d'un vaccin. Les symptômes d'une réaction allergique comprennent l'urticaire (bosses sur la peau qui démangent souvent beaucoup), un gonflement du visage, de la langue ou de la gorge, ou des difficultés à respirer. La plupart des réactions graves se produisent peu de temps après l'injection, et le personnel de la clinique est préparé à gérer une réaction allergique si elle se produit. Si vous êtes préoccupé par les réactions que vous ressentez après avoir reçu le vaccin ou si vous avez des antécédents de réaction indésirable à d'autres vaccins, veuillez contacter votre fournisseur de soins de santé. Vous pouvez également contacter votre circonscription sanitaire locale pour poser des questions ou signaler une réaction indésirable.

Les effets secondaires graves après l'administration du vaccin sont rares.

Toutefois, si vous présentez l'une des réactions suivantes dans les trois jours suivant l'administration du vaccin, consultez immédiatement un médecin ou appelez le 911 :

- urticaire
- enflure de la bouche ou de la gorge
- difficulté à respirer, enrrouement ou respiration sifflante
- couleur très pâle et somnolence importante
- forte fièvre (plus de 40 °C)
- convulsions ou crises d'épilepsie
- d'autres symptômes graves (par exemple, des « picotements » ou un engourdissement)

Consultez le [Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19](#) sur le site du ministère de la Santé de l'Ontario pour plus d'information sur les effets secondaires.

Quels sont les effets secondaires à long terme de ce vaccin?

Les études en cours sur les effets secondaires à plus long terme des vaccins ne révèlent aucun effet secondaire grave à ce jour. Les personnes qui ont reçu le vaccin dans le cadre d'études continuent d'être suivies pour détecter d'éventuels effets secondaires à plus long terme.

Pour obtenir davantage d'informations sur les effets indésirables (EI) suivant l'immunisation ou pour signaler un EI, veuillez consulter [la page Web sur l'innocuité des vaccins de Santé publique Ontario](#).

Les effets secondaires de la deuxième dose sont-ils plus graves que ceux de la première?

Certaines personnes peuvent ressentir des effets secondaires plus forts après la deuxième dose du vaccin. Puisque les

effets secondaires sont le résultat de la construction par votre système immunitaire d'une protection une fois que votre système immunitaire a été amorcé par la première dose, la réponse immunitaire à la deuxième dose est beaucoup plus forte. C'est une bonne chose et cela indique que le vaccin fait son travail!

Les effets secondaires courants peuvent durer quelques heures ou quelques jours après la vaccination et peuvent inclure une rougeur, une douleur ou un gonflement du bras où vous avez été vacciné, de la fatigue, des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires, des frissons ou une légère fièvre.

Le vaccin peut-il me donner la COVID-19?

Non, vous ne pouvez pas contracter la COVID-19 ou toute autre maladie infectieuse à cause du vaccin. Aucun des vaccins approuvés par Santé Canada n'est un vaccin vivant, ce qui signifie qu'il ne contient pas le virus responsable de la COVID-19.

Il est important de se rappeler qu'il faut généralement quelques semaines pour que le corps développe une immunité après une vaccination. Cela signifie qu'il est possible qu'une personne soit infectée par le virus responsable de la COVID-19 juste avant ou juste après la vaccination. Cela est dû au fait que le vaccin n'a pas eu suffisamment de temps pour assurer une protection. Même si vous recevez le vaccin, veuillez continuer à suivre les mesures de santé publique pour assurer votre sécurité, celle de vos proches et de votre communauté.

Puis-je encore contracter la COVID-19 après avoir été vacciné?

Comme pour les autres vaccinations, vous ne pouvez pas éliminer totalement le risque d'infection, en particulier avec la transmission continue de ce virus par la communauté. Entre le 14 décembre 2020 et le 21 août 2021, les cas non vaccinés représentaient la majorité (94,8 %) des cas

de COVID-19 déclarés. De même, les cas non vaccinés ont représenté 92,4 % des hospitalisations et 92,1 % des décès au cours de la même période.

Se faire vacciner réduit considérablement le risque de maladie grave, d'hospitalisation et de décès. C'est le meilleur moyen de se protéger et de protéger son entourage contre une maladie grave due à la COVID-19.

Que se passe-t-il si je ne prends pas la deuxième dose du vaccin?

La vaccination complète est la meilleure protection que vous puissiez avoir contre la COVID-19 et ses variants, y compris le variant Delta.

Recevoir une seule dose d'un vaccin à deux doses n'est pas suffisant, en particulier contre le variant Delta qui présente une transmissibilité et une gravité de la maladie accrues par rapport aux souches précédentes de COVID-19. Vous avez besoin de la deuxième dose du vaccin pour permettre à votre corps de développer une immunité adéquate. Après la première dose, votre corps commence à construire une immunité et la deuxième dose renforce votre immunité pour vous donner une forte protection.

Le mélange de doses n'est pas reconnu à l'étranger et je ne pourrai pas voyager.

Tous les vaccins proposés en Ontario offrent une forte protection contre la COVID-19 et ses variants. La combinaison de vaccins à ARNm (Pfizer et Moderna), ainsi que la combinaison du vaccin AstraZeneca et d'un vaccin à ARNm est sécuritaire, efficace et permet à un plus grand nombre d'Ontariens de recevoir leur deuxième dose plus tôt.

L'Ontario continue de suivre les conseils du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) qui recommande qu'il est sécuritaire de compléter une série de vaccins en utilisant différentes combinaisons de ces vaccins. Cette décision s'appuie sur des études menées au Royaume-Uni, en Espagne et en Allemagne, qui ont

montré que la combinaison de vaccins est sécuritaire et produit une forte réponse immunitaire.

L'Ontario a demandé au gouvernement fédéral de collaborer avec l'Organisation mondiale de la Santé pour mettre à jour ses directives afin de reconnaître que le fait de compléter une série de vaccins par différents vaccins devrait être accepté à l'échelle internationale comme un régime de vaccination complet.

Il est essentiel pour l'intégrité et la confiance dans les programmes de vaccination de l'Ontario et du Canada, ainsi que pour ceux qui ont fait ce qu'il fallait en agissant conformément aux directives, que les personnes qui ont reçu deux doses d'un vaccin approuvé par Santé Canada soient traitées comme étant immunisées, tant au pays qu'à l'étranger.

Nous continuerons à travailler avec le CCNI et le gouvernement fédéral pour faire en sorte que tous les Ontariens ayant reçu une série complète de vaccins soient reconnus comme complètement vaccinés.

Consultez la feuille de renseignements intitulée [Une seconde dose sécuritaire et efficace](#) du ministère de la Santé pour en apprendre davantage.

Le vaccin contre la COVID-19 affectera-t-il ma fertilité? Et si je suis enceinte en ce moment?

Il n'y a pas de preuve que le vaccin contre la COVID-19 provoque une infertilité masculine ou féminine. Les personnes enceintes ou essayant de l'être peuvent recevoir le vaccin contre la COVID-19 si aucune contre-indication n'existe.

Les personnes qui prévoient de devenir enceintes devraient en parler à leur fournisseur de soins de santé. Si, après ce conseil, la personne enceinte estime que les avantages potentiels de la vaccination l'emportent sur les inconvénients, elle peut se faire vacciner.

Pour de plus amples renseignements, voir les ressources de la rubrique « Et si j'allaite? ».

Et si j'allaite?

Les personnes qui allaitent peuvent recevoir le vaccin contre la COVID-19 si aucune contre-indication n'existe.

La Société des obstétriciens et gynécologues de l'Ontario et la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) appuie l'utilisation de tous les vaccins contre la COVID-19 proposés et approuvés au Canada à n'importe quel trimestre de la grossesse et pendant l'allaitement.

Pour toutes les personnes qui allaitent, le vaccin contre la COVID-19 doit être proposé après un conseil et un consentement éclairé comprenant la reconnaissance des preuves limitées de l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 dans la population qui allaite.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les documents suivants :

- [Recommandations de vaccination contre la COVID-19 pour les groupes particuliers](#)
- [Outil d'aide à la décision concernant la vaccination durant la grossesse et l'allaitement](#)
- [Déclaration de la SOGC sur la vaccination contre la COVID-19 pendant la grossesse](#)

Je ne suis pas à haut risque et la COVID-19 semble toucher la population âgée. Je n'ai pas besoin d'un vaccin.

À l'échelle mondiale, au 1^{er} septembre 2021, plus de 4,5 millions de personnes sont mortes de la COVID-19. La COVID-19 ne fait pas de discrimination, et n'importe qui peut tomber malade à cause du virus. Avec l'augmentation des variants préoccupants, y compris le variant Delta, il semble que les individus plus jeunes soient désormais plus susceptibles de contracter une maladie grave et d'être hospitalisés à cause de la COVID-19.

Les vaccins préviennent les maladies et préservent des vies et des moyens de subsistance. Même si une personne en bonne santé ne meurt pas de l'infection par le virus responsable de la COVID-19, elle peut présenter des complications à long terme qui ont une incidence sur sa capacité à mener une vie normale, comme l'essoufflement, la fatigue, les maux de tête, les douleurs musculaires ou articulaires, les troubles cognitifs, la toux et la perte du goût ou de l'odorat. La meilleure façon de vous protéger, de protéger vos proches et votre communauté est de vous faire vacciner dès que possible.

Je pense que je devrais attendre et voir ce qui arrive aux autres. Dois-je me faire vacciner maintenant?

Tous les vaccins administrés dans le cadre de la campagne de vaccination de l'Ontario offrent des niveaux élevés d'efficacité contre les maladies graves, les hospitalisations et les décès causés par la COVID-19 et ses variants, y compris le variant Delta.

Au cours du mois d'août 2021, les personnes non vaccinées étaient environ huit fois plus susceptibles d'être infectées par le virus responsable de la COVID-19 que celles qui étaient complètement vaccinées.

Se faire vacciner contribuera à stopper la propagation du virus et vous permettra de reprendre en toute sécurité bon nombre des activités que vous aimez faire.

Quels sont les ingrédients contenus dans les vaccins contre la COVID-19?

Ingrédients	Pfizer-BioNTech	Moderna	AstraZeneca et COVISHIELD
Médicinaux	<ul style="list-style-type: none"> • ARNm 	<ul style="list-style-type: none"> • ARNm 	<ul style="list-style-type: none"> • Vecteur viral non répliatif (ChAd)
Lipides (Non médicinaux)	<ul style="list-style-type: none"> • ALC-0315 • ALC-0159 — un polyéthylène glycol (PEG) • 1,2 — Distéaroyl-sn-glycéro-3-phosphocholine (DSPC) • Cholestérol 	<ul style="list-style-type: none"> • 1,2 — Distéaroyl-sn-glycéro-3-phosphocholine (DSPC) • Cholestérol • PEG2000 DMG SM-102 	<ul style="list-style-type: none"> • Edétate disodique dihydraté (EDTA) • Éthanol • L-Histidine • Chlorhydrate de L-Histidine monohydraté • Polysorbate 80
Sucres (Non médicinaux)	<ul style="list-style-type: none"> • Saccharose • Eau pour préparations injectables 	<ul style="list-style-type: none"> • Saccharose • Eau pour préparations injectables 	<ul style="list-style-type: none"> • Saccharose • Eau pour préparations injectables
Sels (Non médicinaux)	<ul style="list-style-type: none"> • Phosphate de sodium dibasique dihydraté • Phosphate de potassium monobasique • Chlorure de potassium • Chlorure de sodium 	<ul style="list-style-type: none"> • Acide acétique • Acétate de sodium • Trométhamine • Chlorhydrate de trométhamine 	<ul style="list-style-type: none"> • Chlorure de magnésium hexahydraté • Chlorure de sodium

Les vaccins contre la COVID-19 ne contiennent pas d'œufs, de gélatine (porc), de gluten, de latex, de conservateurs, d'antibiotiques ou d'aluminium.

Consultez le [Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19](#) sur le site du ministère de la Santé de l'Ontario pour plus d'information.

Les vaccins contre la COVID-19 ont fait la une des journaux pour leurs effets indésirables. Sont-ils sécuritaires?

Oui. Seuls les vaccins que Santé Canada juge sécuritaires et efficaces après un examen approfondi des données probantes et des exigences rigoureuses en matière d'innocuité, d'efficacité et de qualité sont approuvés pour être utilisés au Canada et proposés en Ontario.

Les avantages de se faire vacciner et d'être protégé contre la COVID-19 continuent de l'emporter sur les risques. L'infection à la COVID-19 est beaucoup plus susceptible de provoquer des symptômes et des problèmes de santé de plus longue durée chez certaines personnes, notamment les enfants.

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant le vaccin, nous vous encourageons à contacter votre fournisseur de soins de santé.

Pourquoi mon enfant doit-il être vacciné? La COVID-19 n'est-elle pas moins dangereuse pour les enfants?

Si les enfants atteints de COVID-19 présentent généralement des symptômes légers, certains peuvent devenir très malades, nécessiter une hospitalisation et présenter des symptômes plus graves et plus durables. La santé mentale des enfants a également été affectée par la COVID-19 — ils ont dû aller à l'école à distance, manquer des activités extrascolaires et passer de longues périodes loin de leurs amis et de leurs pairs.

La vaccination des jeunes leur assurera un niveau élevé de protection contre la COVID-19 et ses variants, favorisera une réouverture plus sécuritaire et durable de nos écoles et leur permettra de faire des choses qu'ils aiment faire, comme passer du temps avec leurs amis, faire et regarder du sport et faire du bénévolat. Elle contribuera

également à protéger d'autres membres de la famille, comme les jeunes enfants qui ne peuvent pas encore être vaccinés, ou les personnes âgées qui peuvent avoir une réponse immunitaire plus faible aux vaccins.

Des renseignements sur l'innocuité et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19 pour les jeunes et sur le consentement éclairé sont disponibles sur notre page Web : [COVID-19 vaccination pour les jeunes](#).

Ne devrais-je pas attendre que davantage de données soient publiées sur les vaccins contre la COVID-19 pour les jeunes?

Se faire vacciner est la chose la plus importante que vous puissiez faire pour protéger votre famille, vos amis et votre communauté contre la COVID-19. Le vaccin est sécuritaire et efficace pour les jeunes, il est fabriqué avec la plus haute qualité et prépare le système immunitaire à lutter contre la COVID-19. Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) et la Société canadienne de pédiatrie recommandent tous deux la vaccination contre la COVID-19 pour les personnes âgées de 12 ans et plus. Des millions de jeunes ont reçu le vaccin Pfizer sans effets secondaires graves.

Consultez le [Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19](#) sur le site du ministère de la Santé de l'Ontario pour plus d'information sur les effets secondaires.

Certains Ontariens se voient offrir une troisième dose du vaccin contre la COVID-19. Dois-je recevoir une troisième dose pour bénéficier d'une forte protection contre le virus?

Chez la population en général, une série complète de deux doses d'un vaccin contre la COVID-19 offre une excellente protection contre l'infection par la COVID-19 et les conséquences graves, y compris contre le variant Delta. Toutefois, chez certains groupes, une troisième dose

pourrait se révéler nécessaire pour assurer une protection suffisante en raison d'une réponse immunitaire sous-optimale ou affaiblie aux vaccins et d'un risque accru d'infection par la COVID-19.

Le vaccin contient-il une micropuce?

Non.

En quoi le vaccin contre la COVID-19 est-il différent du vaccin contre la grippe?

Le vaccin contre la COVID-19 et le vaccin contre la grippe sont très différents et ne peuvent être comparés directement. Ils ciblent des virus différents : le vaccin contre la grippe cible plusieurs souches de virus de la grippe à la fois, tandis que le vaccin contre la COVID-19 ne cible qu'un seul virus, le SRAS-CoV-2.

Il est important de recevoir à la fois le vaccin contre la grippe et le vaccin contre la COVID-19, car ils protègent contre des virus différents. Demandez à votre fournisseur de soins de santé quel est le délai approprié entre les vaccins.

Suis-je admissible à un vaccin si je n'ai pas de carte d'Assurance-santé de l'Ontario?

Oui. Toute personne qui étudie, travaille ou visite pendant une période de 16 semaines ou plus, ou qui vit en Ontario et qui souhaite se faire vacciner, peut l'obtenir dans le cadre de la mise en place progressive du vaccin dans la province.

Si vous n'avez pas de carte d'Assurance-santé de l'Ontario, communiquez avec votre circonscription sanitaire locale, où l'on vous demandera de présenter une autre forme de pièce d'identité avec photo comportant votre nom et votre date de naissance. Cela pourra être un permis de conduire, un passeport, une lettre recommandée, un talon de chèque de paie, une carte d'étudiant ou une pièce d'identité émise par un gouvernement d'une autre province ou d'un autre territoire, y compris un passeport

étranger, une carte d'assurance-santé d'une autre province ou territoire ou un permis de conduire. Une fois que votre circonscription sanitaire aura confirmé votre admissibilité à la vaccination, elle vous aidera à prendre votre rendez-vous.

Pour trouver votre circonscription sanitaire locale et son numéro de téléphone, visitez ontario.ca/rendezvous-vaccin. Saisissez votre code postal et sélectionnez votre groupe admissible, puis sélectionnez l'option « aucune carte Santé de l'Ontario » dans le menu déroulant sous Type de carte Santé.

Le don de sang peut-il réduire l'efficacité du vaccin contre la COVID-19?

Non, il n'y a aucune suggestion ou données probantes dans les recherches disponibles que le don de sang réduise l'efficacité du vaccin contre la COVID-19.

Le don n'élimine pas le vaccin de l'organisme et n'épuise pas le corps des cellules immunitaires et des anticorps importants qui sont formés en réponse au vaccin.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de la [Société canadienne du sang](https://www.blood.ca).

Que faire si je suis en retard sur mon calendrier de vaccination habituel? Puis-je tout de même recevoir le vaccin contre la COVID-19?

Oui. Nous encourageons également les personnes en retard dans leurs vaccinations à contacter leur fournisseur de soins de santé pour se mettre à jour.